

par l'ancien ministre des Finances est dépassé et si le gouvernement a réussi à réduire les extravagances des prévisions actuelles de dépenses cette année?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Je réfléchirai à la suggestion, monsieur l'Orateur.

* * *

LE REVENU NATIONAL

LE PAIEMENT DES IMPÔTS ET LA GRÈVE DES POSTIERS— DEMANDE DE DÉLAI SUPPLÉMENTAIRE

M. Ken Hurlburt (Lethbridge): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre du Revenu national. Le ministre donnerait-il à la Chambre l'assurance qu'il s'en tiendra au principe de la loi sur les recours consécutifs à une interruption des services postaux et qu'il accordera un délai supplémentaire à tous les Canadiens qui sont tenus de par la loi de respecter une échéance pour ce qui est de lui rembourser de l'argent ou de lui rendre des documents aux termes de la législation fiscale, qu'il s'agisse notamment d'impôt sur le revenu, de taxe de vente fédérale, ou d'assurance-chômage, de façon à épargner à chacun des citoyens en cause le soin de se présenter personnellement devant un juge de la cour fédérale pour demander un délai supplémentaire qui lui évitera de payer une amende et une peine qu'il ne mérite pas?

L'hon. Jack Cullen (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, je suis gré au député de son instance. C'est une voie que nous entendons emprunter.

* * *

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LE PAIEMENT DE LA TAXE À L'EXPORTATION ET LA GRÈVE DES POSTIERS—PROPOSITION DE VERSEMENT SUR PLACE

M. Stan Schumacher (Palliser): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Pourrait-il dire s'il accepte l'esprit de la loi dont vient de parler le député de Lethbridge? Je viens en effet d'apprendre que les gens de Calgary doivent venir à son bureau d'Ottawa pour verser leurs taxes à l'exportation. C'est une perte d'énergie. On pourrait peut-être faire en sorte que cette taxe puisse être versée à la banque, à Calgary, ou au ministère du Revenu national au lieu d'imposer des frais de voyage aux intéressés.

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, j'examinerais bien volontiers cette proposition.

* * *

LE NORD CANADIEN

LE RAPPORT SUR L'ADJUDICATION DE CONTRATS AUX HOMMES D'AFFAIRES DU NORD—L'OPPORTUNITÉ D'UN RENVOI AU COMITÉ PERMANENT

M. Doug Neil (Moose Jaw): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Le rapport du groupe chargé d'étudier les problèmes qui se posent aux hommes d'affaires du Nord, lorsqu'il s'agit d'obtenir des contrats du gouvernement fédéral, a été publié en juillet 1975. Il renferme environ 29 recommandations. Le ministre peut-il dire si

Questions orales

son ministère s'est occupé de mettre ces recommandations en œuvre et s'il est disposé à renvoyer ce rapport au comité permanent des affaires indiennes et du développement du Nord canadien?

L'hon. Judd Buchanan (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, je pense que le rapport compte 42 recommandations et sous-recommandations. Nous avons déjà commencé à en mettre dix en œuvre. Nous en avons rejeté cinq, et nous nous occupons des autres recommandations qui touchent également d'autres ministères, organismes et gouvernements territoriaux. Il faudra que je voie s'il convient de renvoyer le rapport au comité.

* * *

LES ANCIENS COMBATTANTS

L'OCTROI DE L'ALLOCATION AUX ANCIENS COMBATTANTS, AUX INVALIDES DE GUERRE PENSIONNÉS—DEMANDE DE MISE AU COURANT DES INTÉRESSÉS

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à l'intention du ministre des Affaires des anciens combattants. À la suite des majorations des allocations aux anciens combattants, il y a un écart croissant entre ces allocations et les pensions d'invalidité à 75 p. 100. Le ministre dirait-il à la Chambre si la Commission des pensions ou la Commission des allocations aux anciens combattants ont été priées d'aviser tous les bénéficiaires de pensions d'invalidité de moins de 75 p. 100 qui ne touchent aucun autre revenu qu'ils pourraient être admissibles à une aide accrue en vertu de la loi sur les allocations aux anciens combattants?

L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants): Monsieur l'Orateur, je pense que cette information a déjà été diffusée de diverses façons, et notamment par les soins de la Légion canadienne. Les autorités de la Légion se sont occupées de prévenir tous les vétérans des avantages qui leur sont offerts.

M. Marshall: Une question supplémentaire. Le ministre fait erreur à mon avis; comme ces renseignements ne sont pas facilement accessibles à tous les intéressés, pourrait-il enjoindre à la Commission des pensions d'aviser, au moment de l'émission des chèques, tout pensionné touchant un montant inférieur au taux établi qu'il pourrait faire établir son droit à un taux supérieur? Cela devrait être fait tout de suite.

M. MacDonald (Cardigan): Nous serons heureux d'y voir, monsieur l'Orateur.

* * *

[Français]

AIR CANADA

LE RAPPORT ESTEY—LA POSSIBILITÉ DE CAUSER DU TORT À LA COMPAGNIE EN METTANT IMMÉDIATEMENT EN APPLICATION CERTAINES RECOMMANDATIONS

M. Eymard Corbin (Madawaska-Victoria): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Transports.

Relativement au Rapport Estey et à la proposition à l'effet que certaines de ses recommandations soient mises en vigueur immédiatement, même si la traduction du rapport n'est pas complétée, le ministre des Transports peut-il